

Madame Agnès Buzyn
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne, 75350 Paris SP 07

Monsieur Bruno Le Maire,
Ministre de l'Economie
139 Rue de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 12

Monsieur Nicolas Hulot
Ministre de la Transition écologique et
solidaire - Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain 75007 Paris

Paris, le 18 décembre 2017

Objet : URGENT - Mesures règlementaires contre la contamination des aliments par les huiles minérales

Madame la Ministre, Messieurs les Ministres,

Nous attirons votre attention dans un courrier du 31 mai 2017 sur ce **dossier urgent : la contamination des aliments par les huiles minérales, dérivés d'hydrocarbures, perturbateurs endocriniens, reconnus potentiellement cancérigènes et mutagènes.**

Le problème est connu depuis des années. Des solutions existent. Pourtant, aucune décision règlementaire n'a encore été prise pour que les industries agroalimentaires luttent contre cette contamination et que la santé des consommateurs soit enfin protégée. Cela est d'autant moins acceptable que, d'après la note que nous vous adressons en pièce jointe, il suffirait que le gouvernement **adopte un arrêté interministériel prescrivant des mesures et établissant les limites de présence de ces huiles minérales dans les produits alimentaires. L'ANSES elle-même recommande de telles mesures, dans son avis de mai 2017.**

La contamination de l'alimentation par des substances toxiques a été **au cœur des débats des Etats généraux de l'Alimentation**, et le Président s'est engagé à lutter contre les perturbateurs endocriniens. Plus de 13 300 personnes ont signé la pétition lancée par foodwatch et le RES vous demandant que le Gouvernement rende obligatoires les mesures que certaines entreprises prennent de façon volontaire¹ suite à notre campagne, pour lutter contre la contamination des aliments par les huiles minérales. Ces entreprises souhaitent la mise en place d'une règlementation pour tous.

Nous avons bien noté que des travaux sont en cours concernant les méthodes de dosage des huiles minérales, et qu'une telle méthode pour les denrées alimentaires sèches a déjà pu être développée. Nous avons entendu que la DGCCRF devait rencontrer les industriels afin d'étudier les possibilités d'actions, mais aucune information n'a été rendue disponible quant à ces échanges ou avancées.

¹ <https://www.foodwatch.org/fr/presse/communiques-de-presse/page-detail-communiques-de-presse/hydrocarbures-dans-les-aliments-distributeurs-1-gouvernement-0/>

Des mesures concrètes et rapides sur ce dossier sont à la fois nécessaires et possibles. Nous espérons, Madame et Messieurs les Ministres, que ces décisions ne souffriront pas de davantage de délai et retard.

Dans cette attente, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et toute rencontre, et nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération respectueuse.



Karine Jacquemart
Directrice générale, foodwatch France



André Cicoella
Président, Réseau Environnement Santé

Pièces jointes :

- **Note pour une décision réglementaire urgente pour protéger la santé des consommateurs, novembre 2017**
- Courrier de foodwatch et du RES du 31 mai 2017 adressé à la Ministre des Solidarités et de la Santé, avec copie des échanges depuis octobre 2015
- Courrier de foodwatch et du RES du 31 mai 2017 adressé au Ministre de l'Economie
- Courrier de foodwatch et du RES du 31 mai 2017 adressé au Ministre de la Transition écologique et solidaire